Vision 2018-2028

pour une saine gestion des matières résiduelles à la Ville de Québec

VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique

Table des matières

Un premier plan d’action 6

Un objectif ambitieux 7

Sources d’inspiration..... 8

Une vision jusqu’en 2028 9

Trois grands pilliers d’actions

Cohérence 11

Responsabilisation 12

Accès au tri partout 13

Nos équipements 14

Notre ville, nos matières résiduelles, notre responsabilité
Agissons pour aujourd'hui et pour demain

« Résider dans une ville où la qualité de vie est enviable implique nécessairement une gestion performante de nos matières résiduelles. Avec cette Vision, la Ville de Québec se dote d'un objectif ambitieux qui reflète ses valeurs environnementales et s'engage à prendre les moyens pour l'atteindre. Place à l'action! »

-Régis Labeaume, maire de Québec

« À l'écoute, la Ville de Québec propose des actions concrètes visant à offrir à ses citoyens d'aujourd'hui et de demain, un milieu de vie de qualité axé sur la durabilité et l'engagement de chacun. »

-Suzanne Verreault, conseillère responsable des dossiers environnementaux

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles du Gouvernement du Québec vise à bâtir une économie verte en incitant la saine gestion des matières résiduelles et en freinant le gaspillage des ressources. Pour ce faire, elle fixe des objectifs quinquennaux à atteindre pour tous les organismes municipaux du Québec.

En tant que composante de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), la Ville de Québec n'y fait pas exception. C'est ainsi qu'elle doit maintenant mettre sur pied des actions concrètes afin d'atteindre des objectifs précis fixés pour les cinq prochaines années. Se situant dans la moyenne québécoise pour le taux de mise en valeur de ses matières résiduelles qui est de 55 %, la Ville de Québec a choisi de saisir cette opportunité pour aller plus loin. Pour ce faire, elle est allée à la rencontre des forces vives de son milieu.

De ces rencontres, un grand constat a émergé : **la Ville de Québec est bien outillée pour devenir une source de fierté en gestion des matières résiduelles. Pour y arriver, elle doit poser des gestes responsables et courageux, non seulement à court, mais également à long terme.** Et pour réussir, la première étape est de se doter d'une vision : Une vision ambitieuse et pragmatique sur 10 ans pour la gestion des matières résiduelles à Québec!

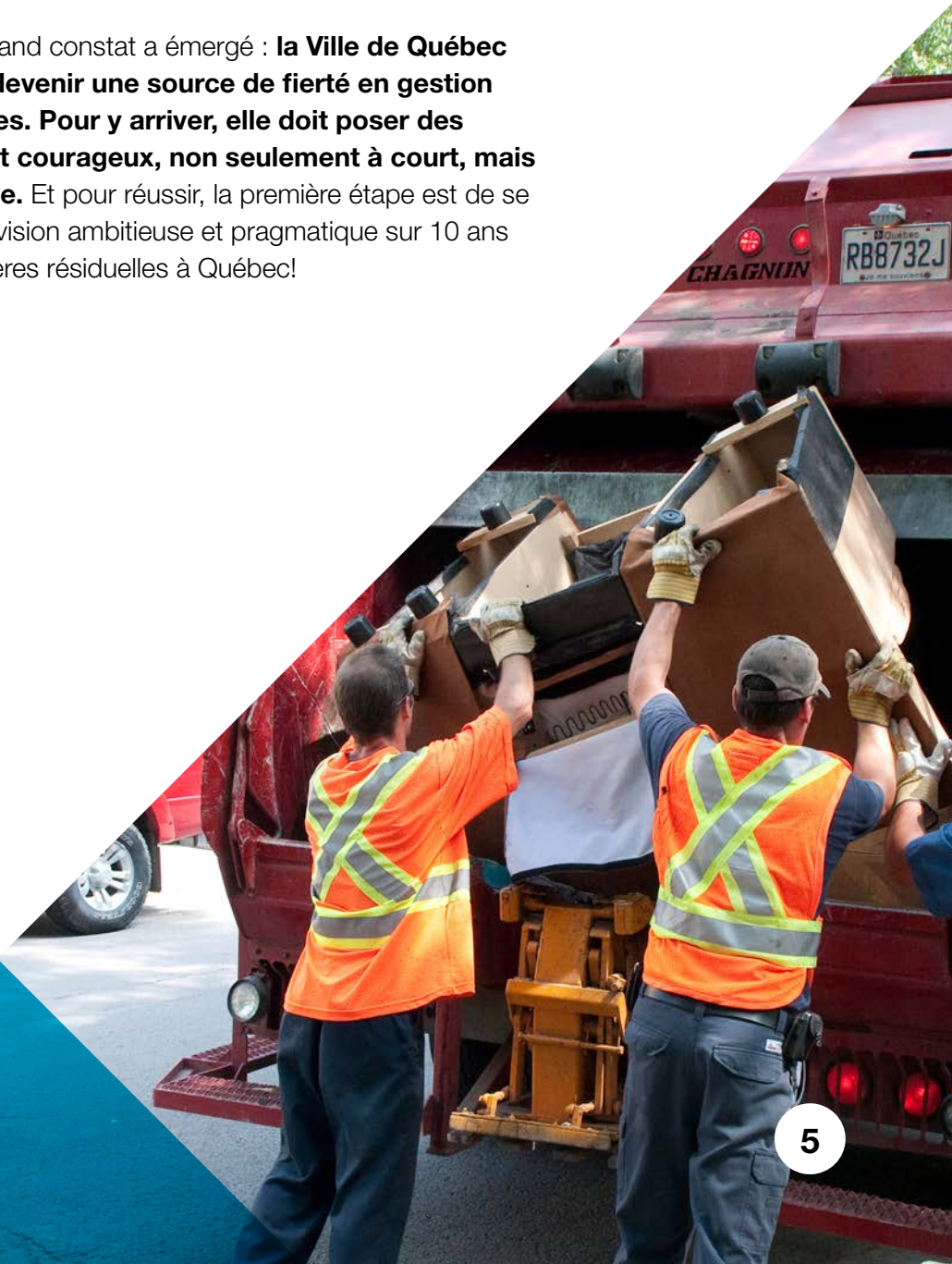

Un premier plan d’action

La démarche de consultation unique de laquelle a émergé la présente vision a permis non seulement de recenser plus de 1 140 actions potentielles proposées par les acteurs du milieu, mais également d’établir un outil concerté pour évaluer et choisir les actions à mettre en œuvre au cours de l’horizon **2018-2023**.

C’est ainsi qu’un peu plus de 80 actions ont été priorisées et sont aujourd’hui proposées comme point de départ de la vision. Cette première étape constitue le tremplin vers une gestion responsable des matières résiduelles résolument tournée vers l’avenir, adaptée aux besoins de la collectivité et propulsée par une culture d’amélioration continue, de contrôle des coûts et de lutte au gaspillage, le tout, dans le respect des principes du développement durable.

En fonction des résultats obtenus, de nouvelles actions seront proposées pour la période 2024 à 2028 afin de compléter la démarche.

Un objectif ambitieux

À terme, la Ville de Québec s'est fixé un grand **objectif** : atteindre un **taux de valorisation de 82 % de ses matières résiduelles pour 2028**. Avec un taux de valorisation d'environ 55 % en 2017, la marche peut sembler haute. Cependant, avec sa population dynamique et engagée, ses partenariats structurants, ses installations existantes dont un centre de tri à la fine pointe de la technologie et son futur complexe de valorisation énergétique comprenant le plus gros projet de biométhanisation du Québec, la Ville de Québec est confiante d'y arriver.

Taux de valorisation : Rapport en base 100 de la quantité de matières détournées de l'élimination sur la quantité totale de matières produites sur le territoire.

Sources d'inspiration

San Francisco utilise des moyens diversifiés pour atteindre la meilleure performance environnementale : sensibilisation, réglementation, tarification incitative, suivi actif, etc.

Oslo mise sur la biométhanisation et la collecte des résidus alimentaires par sacs de couleur.

Vancouver mise sur la valorisation de l'énergie tirée de la combustion de ses déchets ultimes.

Toronto cible activement l'accès au tri partout, particulièrement dans les immeubles multilogements.

Une Vision jusqu'en 2028. Pourquoi dix ans?

En visant un objectif ambitieux de mettre en valeur 82 % des matières générées sur son territoire, la Ville de Québec souhaite offrir à sa population, d'aujourd'hui et de demain, un milieu de vie de qualité. Pour y arriver, tous les citoyens, tant résidentiels que corporatifs, seront appelés à agir et à modifier certaines habitudes. C'est pourquoi la Ville se donne du temps pour les accompagner convenablement afin de s'assurer que ces changements se fassent en douceur et de façon graduelle.

Trois grands piliers d'action

La Vision de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec s'articule autour de trois grands piliers d'action : la cohérence de ses propres gestes, la responsabilisation de tous les acteurs du territoire et l'accès au tri généralisé.

1

Cohérence

- La Ville donne l'exemple en adoptant des pratiques internes responsables;
- Ses actions sont cohérentes avec ce qui est demandé aux citoyens;
- Ses employés sont des vecteurs de changement;
- La Ville de Québec est source de fierté.

27 actions planifiées de 2018 à 2023, dont :

- Adopter une vision de la gestion des matières résiduelles à Québec;
- Adopter une politique interne de gestion des matières résiduelles impliquant l'installation d'équipements de tri dans tous les bâtiments municipaux et la formation de tous les employés;
- Adopter une politique d'approvisionnement responsable;
- Accompagner les évènements tenus à Québec pour les rendre écoresponsables;
- Adopter une stratégie d'économie circulaire visant à faciliter les initiatives internes et externes;
- Mettre sur pied un système de suivi et de contrôle des opérations de collecte et de gestion des clientèles;
- Poursuivre et accélérer les travaux d'amélioration de la performance environnementale de l'incinérateur;
- Diminuer l'empreinte carbone des camions de collecte.

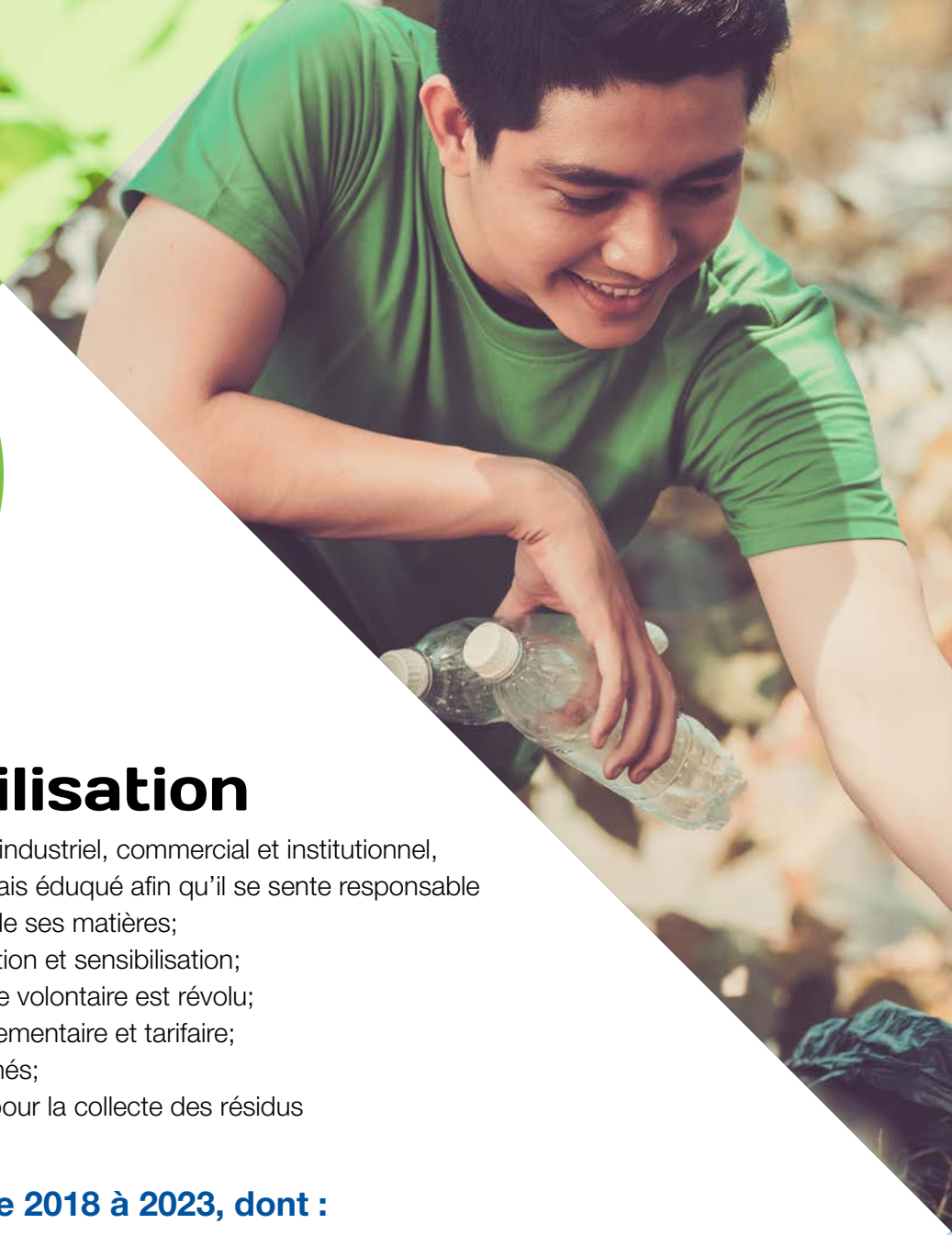

2

Responsabilisation

- Le citoyen, tant résidentiel qu'industriel, commercial et institutionnel, est non seulement informé, mais éduqué afin qu'il se sente responsable et « maître » de ses gestes et de ses matières;
- On dépasse la simple information et sensibilisation;
- Le temps de la seule approche volontaire est révolu;
- L'incitation est désormais réglementaire et tarifaire;
- Tous doivent se sentir concernés;
- La population doit être prête pour la collecte des résidus alimentaires en 2022.

28 actions planifiées de 2018 à 2023, dont :

- Mener des grandes campagnes de communication et en faire le rappel : gaspillage alimentaire, recyclage, construction, rénovation et démolition, réduction à la source, consommation responsable, réemploi, herbicyclage et feuillicyclage, résidus alimentaires, résidus domestiques dangereux, etc.;
- Mettre sur pied une exposition interactive itinérante sur la gestion des matières résiduelles en milieu scolaire et y soutenir la récupération;
- Soutenir financièrement les organismes œuvrant contre le gaspillage alimentaire;
- Contrôler l'installation des cloches de récupération de textiles;
- Modifier le cadre réglementaire pour favoriser les actions de mise en valeur.

3

Accès au tri partout

- Le tri est possible partout, en tout temps (travail, loisirs, maison, aires publiques, écoles, etc.);
- Il n'y a plus d'excuse pour ne pas trier;
- Toutes les matières sont visées : recyclables, organiques, textiles, résidus domestiques dangereux, technologies de l'information et de la communication, etc.

26 actions planifiées de 2018 à 2023, dont :

- Implanter systématiquement des équipements de tri dans les aires publiques (parcs, bordure de rue, aires touristiques, etc.);
- Accompagner les propriétaires pour l'implantation d'équipements de tri dans tous les immeubles multilogements;
- Promouvoir et soutenir le compostage communautaire et domestique;
- Implanter la collecte des résidus alimentaires sur tout le territoire et pour tous les secteurs (résidentiel, institutionnel, commercial et industriel);
- Offrir un service de collecte des encombrants inutilisables gratuit aux organismes de charité;
- Organiser des journées ponctuelles de collecte dans les quartiers denses (type écocentre mobile);
- Construire deux nouveaux écocentres, dont l'un dédié au secteur industriel, commercial et institutionnel.

Nos équipements

Pour atteindre ses objectifs, la Ville de Québec mise sur des équipements de qualité :

Cinq écocentres qui accueillent plus de 220 000 visites par année pour la valorisation des matières.

Un complexe énergétique de biométhanisation à venir en 2022 qui sera le plus important du Québec.

Un centre de tri des matières recyclables à la fine pointe de la technologie : tri optique, séparateur à courant de Foucault, équipements de séparation du verre par implosion, etc. qui permet le recyclage de plus de 90 % des matières récupérées à Québec.

Un incinérateur modernisé axé sur la valorisation énergétique des déchets ne pouvant être mis en valeur.

Des camions de collecte adaptés aux milieux denses.

Pour réaliser la première moitié de cette Vision 2018-2028, un budget de 36 M$ est prévu. Mais, il faudra plus pour réussir. Le succès de cette Vision passera par la mobilisation et l'engagement de tous les acteurs de Québec : citoyens, employés, commerçants, élèves, organismes, élus, industriels, etc.

Notre ville
Nos matières résiduelles
Notre responsabilité

VILLE DE QUÉBEC

l'accent d'Amérique